

Ministère de la Culture et de la Communication

La Ministre

Monsieur Marc PARTOUCHE
Directeur de l'École nationale supérieure
des arts décoratifs
31, rue d'Ulm
75240 PARIS CEDEX 05

Paris, le **21** OCT. 2014

Nos réf. : TR/128/ONI

Monsieur le Directeur,

Votre solide connaissance du réseau des écoles supérieures d'art et de design françaises et votre expérience à la direction d'une école européenne vous confèrent une expertise et une légitimité, qui fondent ma décision de vous confier, à côté de votre importante fonction de directeur de l'École nationale supérieure des arts décoratifs, une mission transversale de réflexion sur la structuration de l'enseignement supérieur d'arts plastiques en Ile-de-France.

La Cour des comptes, dans le référé du 15 novembre 2013 portant sur l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, a attiré mon attention sur la taille modeste des établissements parisiens d'enseignement supérieur d'arts plastiques comparée à celle de leurs homologues européens (Le Royal College of arts de Londres ou l'école d'Eindhoven), sur l'insuffisante lisibilité de l'offre de formation et l'absence d'organisation transversale de la recherche. La Cour pointe aussi l'absence de partage des fonctions supports (logistique, animation, communication, informatique).

Afin de tenir compte des observations de la Cour des comptes et de traduire la place majeure que j'accorde à l'enseignement supérieur, je souhaiterai définir et mettre en œuvre une politique plus stratégique et plus cohérente dans le domaine de l'enseignement supérieur des arts plastiques en Ile-de-France.

Je vous remercie de me soumettre, pour le mois de février 2015, des propositions de synergies entre ces établissements (ENSAD, ENSBA, ENSCI-les Ateliers et Paris-Cergy) : rapprochements, voire regroupements sectoriels pour certaines disciplines, mutualisations des concours d'entrée, susceptibles de renforcer et d'améliorer la lisibilité de l'offre de formation. Ces propositions pourront, chaque fois que cela sera possible, conduire à terme des économies de gestion.

.../...

Les directeurs des écoles nationales supérieures des Beaux-arts de Paris, de création industrielle et d'art de Cergy-Pontoise vous apporteront leur entière collaboration et vous serez appuyé par la Direction générale de la création artistique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Fleur Pellerin', with a horizontal line underneath.

Fleur PELLERIN